



MAIRIE DE VEYRAC

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2026

RESULTAT DES VOTES

L'an deux mille vingt-six, le 6 mars, le conseil municipal légalement convoqué le 28 février 2026 par le Maire, s'est réuni à la mairie de Veyrac sous la présidence de Jean-Yves RIGOUT, Maire.

M. Philippe MAZIERE, désigné au scrutin à l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

CONSEILLERS :

**En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19**

Etaient présents :

M. Jean-Paul BRIZI, Mme Marie-Claude COUTY, Mmes Hélène FAYARD, Christiane GABILLAUD, M. Philippe GASNIER, Mmes Charlotte GUERET, Sandrine KARAM, Carole LALAY, Blandine LAROUDIE, MM. Michel LOUP, Philippe MAZIERE, Jean-Yves RIGOUT, Mme Sandrine SAVARY, M. Franck SELLERET, Mme Christiane VAUZELLE, M. Stéphane VAUZELLE

Absents excusés avec délégation de pouvoir :

M. Patrice ARMBRUSTER (procuration donnée à Mme Blandine LAROUDIE)
M. Philippe DELACHAIR (procuration donnée à M. Jean-Paul BRIZI)
Mme Marie SEGONDS (procuration donnée à Mme Marie-Claude COUTY)

ORDRE DU JOUR

1. Sujet 1	Approbation du PV du conseil municipal précédent
2. Sujet 2	Budget principal - Compte Financier Unique 2025
3. D.2026-005	Convention d'utilisation du Mas Martin par les associations de la commune
4. D.2026-006	Convention de mise à disposition d'une grange communale à usage de stockage associatif
5. D.2026-007	Convention de partenariat avec le lycée des Vaseix pour la réalisation d'un chantier-école de fleurissement durable
6. Questions et points divers	

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025 **ADOpte A L'UNANIMITE**

2. BUDGET PRINCIPAL - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Sujet exposé par Hélène FAYARD

En l'absence de retour de la DGFIP à ce jour, il n'est pas procédé au vote pour son adoption

3. DELIB. D.2026-005

CONVENTION D'UTILISATION DU MAS MARTIN PAR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Sujet exposé par Sandrine KARAM

ADOpte A L'UNANIMITE

4. DELIB. D.2026-006

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE GRANGE COMMUNALE A USAGE DE STOCKAGE ASSOCIATIF

Sujet exposé par Sandrine KARAM

ADOpte A L'UNANIMITE

5. DELIB. D.2026-007

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MAIRIE DE VEYRAC ET LE CFPPA LES VASEIX-BELLAC POUR LA REALISATION D'UN CHANTIER-ECOLE

Sujet exposé par Sandrine KARAM

ADOpte A L'UNANIMITE